

Les évaluations (non obligatoires) de CP-CE1 ont mis les élèves en situation d'échec dès le début de l'année et ont fait passer les professeurs pour de simples exécutants pour servir avant tout la politique éducative de Blanquer.

Les résultats soulignant les faiblesses des élèves en décodage et en calcul mental sont instrumentalisés pour mieux imposer les méthodes rétrogrades du ministère dans son futur projet pour l'école. Le projet de loi "pour une école de confiance" promet de supprimer le CNESCO et de mettre en place un "conseil d'évaluation de l'école" nommé et dirigé par le ministre. Blanquer aura donc toute légitimité à imposer ses méthodes à grand renfort d'évaluations.

Des tests à but normatif :

Les évaluations de CP/CE1 devaient selon les textes établir "des points de repères fiables sur certaines de leurs capacités cognitives fondamentales". La CNT-SO considère que ces exercices, produits par des technocrates, sans concertation avec les professeurs des écoles sont inadaptés et ambigus (discrimination de sons dans des mots très proches, consignes inappropriées et qui demandent souvent différents niveaux d'analyse de la part des élèves). Ces exercices privilégient une entrée dans la lecture par le son sans les rattacher au sens des mots. L'analyse de ces tests montre que l'élève qui réussit est formaté dans la reproduction d'un savoir faire appliqué mécaniquement : un enfant peut savoir discriminer des sons sans pour autant comprendre le sens du mot lu.

Ce n'est pas une évaluation diagnostique mais un contrôle normatif : l'élève applique une réponse attendue dans une suite d'exercices répétitifs. De plus nous avons remarqué, à notre grande stupeur, la présence d'exercices sexistes notamment l'image de l'homme dans un canapé et la femme "se faisant belle". Nous considérons que ces images rétrogrades des femmes ne sont plus admissibles.

Deviendrions-nous de simples exécutants ?

Dans le livret Orange donné aux enseignants de CP, la méthode syllabique (sichère au ministre) est mise en valeur alors que la relation lecture / écriture, qui est primordiale pour l'apprentissage de la lecture, n'est jamais citée. Au delà de la méthode, c'est le statut de notre profession qui est en jeu, à quoi servent nos années d'études et notre liberté pédagogique si nous devenons les simples exécutants des méthodes ministérielles ?

Les classes de CP et CE1 dédoublés dans les REP et REP+ sont très souvent visitées par les conseillers pédagogiques et les IEN et les professeurs doivent rendre des comptes sur l'avancée des élèves en lecture et calcul. Ces dédoublements qui se sont faits au détriment des autres classes sont peut être l'instrument politique d'une mise en place de méthodes d'apprentissages à visée unique à grand renfort d'évaluations corrigées par des logiciels.

Notre liberté pédagogique est en péril face à ces multiples injonctions ministérielles, nous ne servons pas à remplir des statistiques ni à mettre en place le système d'éducation normatif du ministère.

La CNT-SO revendique la suppression de ces évaluations !

Pour la CNT-SO chaque enseignant est en capacité d'évaluer ses élèves comme il le souhaite, les évaluations collectives sont source de stress pour les élèves et ne respecte pas leur rythme d'apprentissage.

La CNT-SO revendique la liberté pédagogique et des programmes adaptés à celle-ci :

- Pas de hiérarchie entre les domaines d'apprentissage.
- Pas d'injonction pour des méthodes rétrogrades (syllabiques, leçon de grammaire, une dictée par jour...).
- Favoriser la coopération, la recherche et l'émancipation des élèves pour une école

démocratique.